

1961

4-5-6

Fr. 20

LA GYMNASTIQUE EDUCATIVE

D
E

O
P
V
O
E
D
E
N
D
E

G
Y
M
N
A
S
T
I
E
K

*La F. B. G. E.
au moment de lier
sa destinée à celle
de la L. B. E. P.
pour créer
la F. B. E. P.
se souvient
de son prestigieux
passé.*

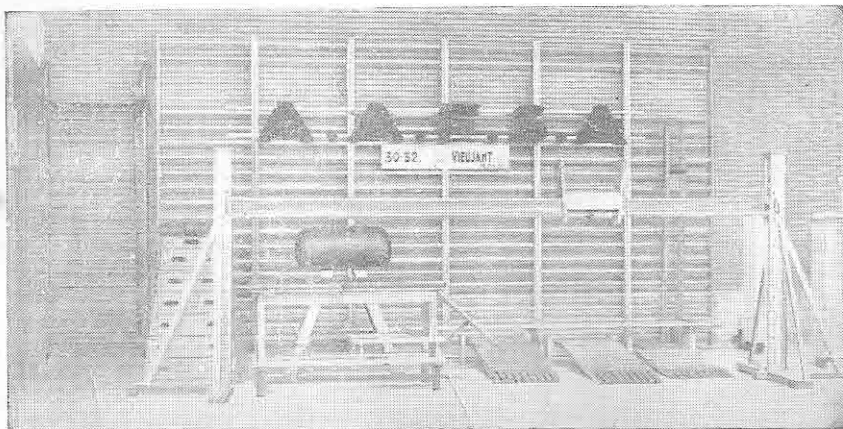


Bilan de 38 ans d'activité !

PUBLICATION PERIODIQUE DE LA
FEDERATION BELGE DE GYMNASTIQUE EDUCATIVE
(a. s. b. l.)



TIJDSCHRIFT VAN DE
BELGISCHE FEDERATIE VOOR OPVOEDENDE GYMNASTIEK
(v. z. w. b.)



APPAREILS DE GYMNASTIQUE ET DE KINESITHERAPIE

INSTALLATIONS DE SALLES
SPECIALISTES DE TREMPIN OLYMPIQUE
RIEN QUE DU TRAVAIL IMPECCABLE

AAFSa, Fabricant, 39, rue du Houblon, Bruxelles 1

Tél. : 12.19.40

Demandez Notice N° 6

**BUREAU DE LA FEDERATION BELGE DE GYMNASTIQUE EDUCATIVE :
BUREAU DER BELGISCHE FEDERATIE VOOR OPVOEDENDE GYMNASTIK :**

Local fédéral : 94, rue des Plantes, Bruxelles — Tél. : 17.87.19.

Permanence : tous les jours sauf samedis et jours fériés, de 14 h. 30 à 17 h. 30

Toute correspondance doit être adressée au local fédéral.

Président :	}	M. VANDERSTOCK, 13, rue des Egyptiens, Bruxelles.
Voorzitter :		
Onder-Voorzitter :	}	G. SMIDTS, 26, avenue Eudore Pirmez, Bruxelles 4.
Vice-Présidents :		M ^{me} J. WISER, 183, av. des Croix du Feu, Bruxelles 2.
Secrétaire général :	}	J. DELLEUSE, 3, Square Micha, Liège.
Algemeen Secretaris :		
Secrétaire adjoint :	}	M. NEEFS, 30, rue Virgile, Anderlecht.
Hulpsecretaris :		
Trésorier :	}	F. DEMASEURE, 122, rue Joseph Coosemans, Bruxelles 3.
Penningmeester :		
Trésorier adjoint :	}	E. TUYNS, 21, rue de Tamines, Saint-Gilles.
Hulppeningmeester :		
	}	C. DOSERAY, 14, place Saint-Jacques, Liège.
		W. DUFOUR, 7, rue de l'Autonomie, Anderlecht.
		E. LAMBOTTE, 15, rue d'Albanie, Saint-Gilles.
		J. HONNAY, 2, av. du Suffrage Universel.
		H. OTTEN, 449, av. d'Itterbeek, Anderlecht.
Commissaires :	}	A. PLEECK, 89, av. Nouvelle, Etterbeek, (délégué du Conseil auprès des cercles d'expression française).
Commissarissen :		
		E. VAN BRUSSEL, 19, rue Houtem, Tirimont, (délégué du Conseil auprès des cercles d'expression flamande).

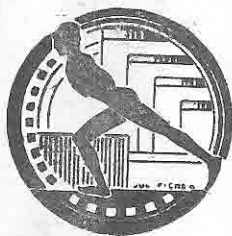
36^e ANNÉE
36^e JAAR

Dernier Numéro

AOUT 1961
AUGUSTUS 1961

LA GYMNASTIQUE EDUCATIVE

PUBLICATION PÉRIODIQUE DE LA
Fédération Belge de Gymnastique Educative
(A. S. B. L.)



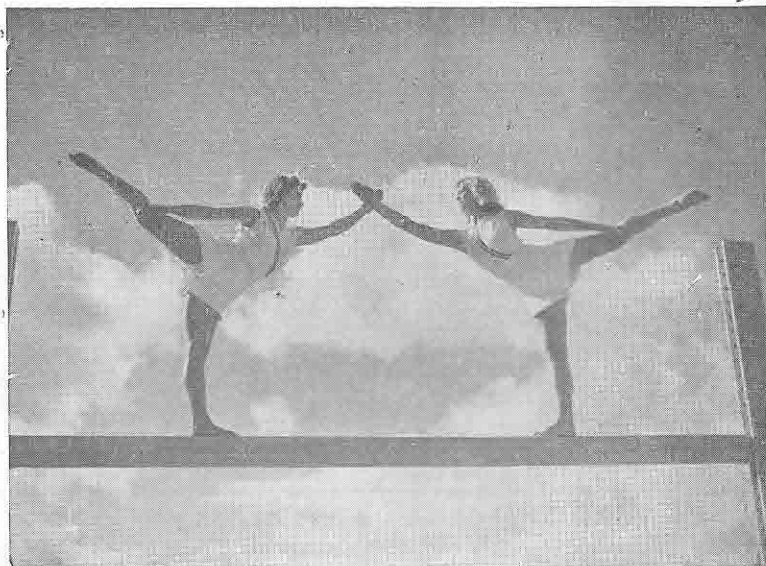
DE OPVOEDENDE GYMNASTIEK

TIJDSCHRIFT VAN DE
Belgische Federatie voor Opvoedende Gymnastiek
(V. Z. W. B.)

DIRECTION :

W. Dufour

7, rue de l'Autonomie - Anderlecht - Tél. : 22.57.81



ABONNEMENTS : Intérieur : 75 fr. ; Etranger : 100 fr.
à verser, respectivement, au C. C. P. n° 1566.48 de la F.B.G.E.,
122, rue Joseph Coosemans, Bruxelles 3, ou par mandat
international au même nom.

SOMMAIRE

	P. - Blz.
La F. B. G. E. est-elle vouée à l'oubli ?	251
La F. B. G. E. a 38 ans	253
Le Bulletin Fédéral	255
Le matériel de gymnastique, de camp et de cinéma	257
Les camps gymnastes	260
Les brevets de gymnastique et les brevets scolaires	266
Les concours	271
Le Grand Prix de Gymnastique éducative	273
Les fêtes et démonstrations d'E. P.	275
La F. B. G. E. à l'étranger	301
Des conférences, des cours, des stages	311
Les cours « Joseph Delclef »	312
Des cours F. B. G. E.-F. I. E. P.	316
Le Congrès international de 1935	319
Le Congrès mondial de 1958	321
La F. B. G. E. et la F. I. E. P.	324
La plaquette fédérale et l'insigne d'honneur	327
Pour conclure	329

INHOUD

ABONNEMENTEN : Binnenland 75 fr. ; Buitenland 100 fr.
respectievelijk te storten op Postcheckrekening n° 1566.48 der
B.F.O.G., 122, Joseph Coosemansstraat, Brussel 3, of per
internationale postwissel op dezelfde naam.



Per Henrik Ling

« Défricher un champ est une chose difficile, l'améliorer ensuite est plus facile. Cependant, le dernier cultivateur oublie le premier et ne pense qu'à son propre effort.

» Le même oubli m'attend, je le sais. Néanmoins, je prie Dieu pour que les médecins et les éducateurs de l'avenir puissent améliorer et étendre mes essais, car alors la gymnastique aura dans le Nord la même grande signification qu'elle avait dans l'esprit de Platon, d'Hippocrate et de Galien. »

C'est ainsi que s'exprime Per Henrik Ling dans son livre d'une importance capitale « Les Principes généraux de la gymnastique ».

C'était son testament spirituel.

Le colonel Nerman rappelait ces mots, le 29 juin 1935, à Bruxelles, avant de céder la présidence de la F. I. G. L. à M. Thulin.

La F. B. G. E. est-elle aussi vouée à l'oubli ?

Elle n'a pas la prétention d'avoir réalisé, au cours de ses trente-huit années d'existence, des choses extraordinaires. Cependant, elle peut s'enorgueillir d'avoir contribué en de multiples façons à la propagation de la gymnastique basée sur les principes de Ling. Elle est aussi à l'origine de réalisations qui sont, depuis peu, adoptées et heureusement améliorées par les pouvoirs officiels, comme les camps gymnastes et les brevets de gymnastique pour adultes et écoliers.

Nos jeunes membres s'en rendent-ils compte ?

La rétrospective très succincte et certainement incomplète des activités fédérales qui fait l'objet de ce dernier numéro de notre revue « La Gymnastique Educative » - « De Opvoedende Gymnastiek » instruira les néophytes du monde de l'éducation physique et rappellera aux anciens de mémorables souvenirs.

La Fédération Belge de Gymnastique Educative à 38 ans

La F. B. G. E. est née le 3 mai 1923 d'une assemblée constituante réunie au Palais mondial à Bruxelles. Quatre présidents se sont succédés. Les trois premiers sont décédés : le général Lefébure (1923 à 1927), Jules Devos (1927 à 1928) et Henri De Genst (1929 à 1951). Le quatrième, Maurice Vander Stock, préside toujours la F. B. G. E.

Dès l'origine, l'effort fédéral principal porte sur le recrutement de sociétés nouvelles. Son premier « Appel à la Jeunesse belge » : proclame l'utilité primordiale d'une pratique contrôlée des exercices physiques ; déclare que le développement physique et moral d'un peuple augmente la force pacifique du Pays tout en allégeant ses charges sociales et militaires ; adjure la jeunesse belge de s'unir, de savoir vouloir et de fonder dans chaque école, dans chaque localité, une société.

La F. B. G. E. est bientôt reconnue par le Comité Olympique Belge. Elle participe à la constitution de la Fédération Internationale de Gymnastique Ling.

En 1926 paraît le premier bulletin fédéral, « La Gymnastique Educative ». Le drapeau fédéral, payé grâce à une souscription, est inauguré le 13 mai 1934. Le 1^{er} octobre 1937, la F. B. G. E. est gérée en association sans but lucratif. S'adaptant aux besoins, la fédération augmente son action dans le pays grâce à ses Comités régionaux (de 1947 à 1957) et depuis 1957, grâce à ses délégués régionaux.

Pour œuvrer et aider les cercles, il faut de l'argent. Toute bonne gestion commence donc par se créer des recettes. La caisse fédérale s'alimente de cotisations, de subventions (Etat, Provinces), d'aides en nature (Communes), de bénéfice de fêtes, de vente de publications. Mais ce qui intéresse le plus la fédération, c'est l'aide qu'elle peut apporter aux cercles affiliés et surtout aux membres de ces cercles. L'avoir fédéral est aussi consacré à des subsides aux sociétés fédérées, à l'achat de matériel utile à tous que la F. B. G. E. prête à ses cercles ou utilise pour le bien de chacun (engins de gymnastique, tentes, ustensiles de cuisine, appareils de prise de vue et de projection de films cinématographiques). Ces dépenses sont encore justifiées par la publication du bulletin, les frais d'administration, l'organisation de la bibliothèque fédérale et, durant la guerre, l'aide aux membres prisonniers.

Les rubriques suivantes retracent les réalisations. Tous les projets ne peuvent aboutir. Cependant, nous croyons devoir rappeler un projet fédéral que la F. B. G. E. n'a pu mener à bonne fin. Si nous le rappelons, c'est que dans ce cas aussi, le Conseil fédéral avait vu juste dans le sens de l'utilité, hélas trop loin dans le sens de ses possibilités. Il s'agit du projet fédéral de création d'un Institut National de l'Education Physique et des Sports, d'un Centre permanent d'entraînement et d'une Ecole Nationale Interfédérale de Moniteurs. (1)

Relisez nos bulletins de l'époque, vous y trouverez la trace de nos rêves. On y parle de la « première maquette » de l'Institut, la seule qu'aucun ministre n'a vue ; on y parle du terrain d'Eppeghem et des conditions de location obtenues.

L'espoir fédéral est devenu réalisation de l'Etat.

L'I. N. E. P. S. d'aujourd'hui a déjà réalisé une partie de nos souhaits.

(1) Voir « La Gymnastique Educative », n° 1 de 1957, page 61, et « La Gymnastique Educative » n°s 4-5 de 1956, pages 172 à 176.



Le Bulletin Fédéral

« LA GYMNASTIQUE EDUCATIVE »

« DE OPVOEDENDE GYMNASSTIEK »

La Fédération Belge de Gymnastique Educative avait trois ans quand elle fit paraître son premier bulletin. Cette première revue (1926) comptait 40 pages. Le premier directeur du bulletin était Henri De Genst (1). Une gestion financière prudente reporte la parution du deuxième numéro à 1928. Cette fois, la revue est lancée. J. Kocké en prend la direction de 1929 à 1933 inclus. Cinq directeurs vont se succéder dès lors, apportant chacun leur pierre à l'édifice fédéral.

L'ensemble des bulletins parus restera le juste reflet d'une tranche d'histoire. On y retrouvera l'évolution des idées, des conceptions pédagogiques et méthodologiques, des progrès scientifiques (notamment de la physiologie). On y découvrira l'adaptation de la terminologie écrite conventionnelle à une gymnastique devenue plus cinétique.

En marge du bulletin, la F. B. G. E. a publié :

- les trois volumes des travaux et compte-rendu de son Congrès international de 1935 ;
- « Turnvaktal », guide de terminologie en langue néerlandaise ;
- le tome III de l'« Histoire de l'Education Physique » (Amérique latine) d'Henri De Genst (œuvre posthume) ;
- le 25^e anniversaire de la F. B. G. E. : Livre d'Or - 1923-1948 ;
- les livrets et feuillets d'exercices imposés pour l'obtention des brevets fédéraux de gymnastique formative-éducative aux divers grades (brevets scolaires : filles-garçons ; aspirants-gymnastes, gymnastes-F. B. G. E., gymnastes d'élite : femmes et hommes) ;
- les cours des professeurs des Cours normaux fédéraux Joseph Delclef ;
- le catalogue (tenu à jour) de la bibliothèque et de la filmothèque fédérales ;
- avec la Ligue Belge de l'Education Physique, les rapports du Congrès Mondial de 1958, organisé en commun par les deux associations sœurs.

(1) Voir le « Livre d'Or » paru en 1948 à l'occasion du 25^e anniversaire de la fédération (page 47).

La bibliothèque fédérale et la filmothèque (contenant notamment les films fédéraux des Camps pour gymnastes et du Cours international de Genval) ont rendu et rendent encore les plus grands services à nos membres (cercles et professeurs) et aux étudiants.



Le Matériel de Gymnastique, de Camp et de Cinéma

A. Il n'a pas toujours été loisible aux sociétés de gymnastique d'emprunter ou d'acheter, à des conditions exceptionnelles, du matériel par l'intermédiaire des services de l'Institut National d'Education Physique et des Sports.

Les temps ont été très durs pour les jeunes cercles et nous en connaissons plus d'un qui a débuté en s'abritant dans un hall, un hangar ou la salle quelconque d'un bâtiment privé ou communal. Les efforts des dirigeants n'en sont que plus louables, surtout que les maigres recettes ne peuvent permettre l'achat d'un matériel minime mais indispensable.

La F. B. G. E., voulant remédier, dans une certaine mesure, à cette carence, achète un matériel qu'elle met gratuitement à la disposition des sociétés affiliées. Ce matériel est bien souvent confié à la garde de ces sociétés sous la condition d'être tenu à la disposition de tous les affiliés qui désirent en disposer pendant un temps déterminé pour la préparation de fêtes ou démonstrations.

La mise sur pied de nos organisations fait qu'un matériel de plus en plus important est nécessaire.

C'est ainsi que plusieurs appareils démontables sont commandés pour être employés sur la plaine d'exercices de nos camps gymnastes.

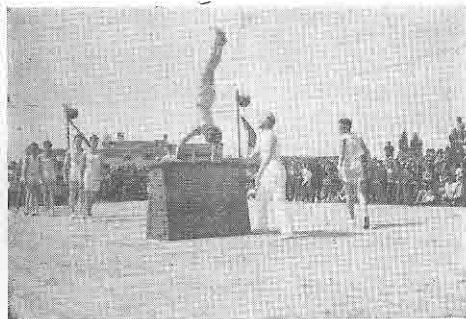
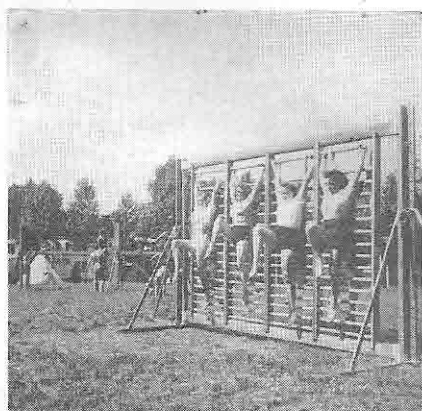
Un tapis de tumbling est acquis pour permettre l'exécution, dans les meilleures conditions, de différents exercices d'agilité de nos brevets de gymnastique.

Tout ce matériel, dont on trouvera ci-dessous la nomenclature, est naturellement employé par nos sociétés et mis à la disposition des cercles étrangers en visite chez nous.

D'autres organismes font souvent appel à notre générosité pour un prêt jamais refusé.

A l'heure où nous fusionnons pour former la F. B. E. P., nous portons à notre inventaire ce qui suit :

- sept montants simples et un montant double de bombes démontables avec six poutres ;
- un jeu de bombes en croix démontable comprenant six montants et six poutres ;
- deux selles de bombe ;
- huit espaliers adaptables à des bombes portatives ;
- six bombes danoises d'équilibre à pieds fixes ;



- deux plints à 7 éléments ;
- deux bocks ;
- un banc suédois ;
- un tapis de tumbling en poils de renne de 10 mètres de long ;
- deux tapis de coco ;
- un tremplin souple à lattes ;
- une planche d'appel.

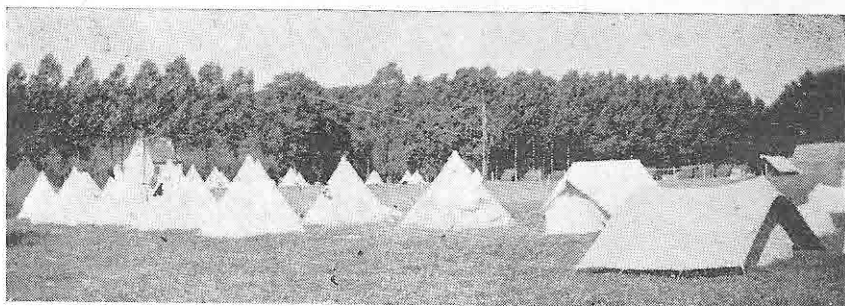
★★

B. Nos camps de gymnastique débutent d'une façon fort modeste. Nous n'avons que nos bras et notre bonne volonté et un matériel de cuisine est mis gracieusement à notre disposition par le Service National de la Jeunesse.

Mais nous voulons notre propre matériel. Suite à une admirable organisation, il ne faut pas de longues années pour arriver à nos buts et, à la fin de la première décade, nous sommes en possession d'un matériel de camping qui nous permet de subvenir aux besoins de plus de 200 campeurs.

Nous sommes propriétaires à ce moment :

- d'une grande tente « Saga » servant de réfectoire et permettant d'occuper, par temps de pluie, une cinquantaine de gymnastes ;
- de deux tentes « storage » abritant la cuisine et tout son matériel ;
- de deux tentes « patrouille » servant à l'administration ;



- d'un matériel important de cuisine comprenant : une cuisinière « Godin », trois douches, de nombreux ustensiles de ménage, de la vaisselle pour deux cents repas, du linge de table et de menus objets qui les garnissent ainsi que tout le nécessaire pour le nettoyage ;
- d'une vingtaine de tables pliantes et des feuillets de table sur tréteaux.

De plus, pour agrémenter le séjour des campeurs et pour la facilité des communications, nous nous procurons un matériel de diffusion comprenant un tourne-disques, un amplificateur, un micro portatif, deux haut-parleurs.

**

C. Comprenant à cette époque l'utilité progressive des moyens de propagande moderne et cherchant d'autre part à rendre agréables les soirées inemployées des séjours aux camps gymnastes, la F. B. G. E. ne tarde pas à acquérir un matériel complet de cinéma. Cela nous permet de projeter une série de films dont nous nous sommes rendus acquéreurs après la « Lingsiade » de 1949. Nous éditons nous-même un film sur le camp de 1950, film que nous allons projeter aux quatre coins du pays au cours des journées de brevets gymnastes.

Nous recommandons l'expérience en films sonores en 1953 pour le camp gymnaste et pour le cours international F. I. E. P., organisé à Nivelles. Notre matériel de cinéma comprend : un appareil de prise de vues de 16 mm, un appareil de projection sur table avec transformateur, tourne-disques et amplificateurs, un écran démontable sur pied, une série de films.

Il nous faut louer, pour terminer, toutes les bonnes volontés qui nous ont permis l'acquisition et l'emploi de ce matériel, qui a toujours été à la disposition gratuite de ceux qui nous en faisaient la demande.